



NOM Prénom
Adresse

Monsieur la/le Maire,

Nous tenons à vous informer que, pour répondre à la pénurie médicale, notre direction annonce vouloir fermer (officiellement « suspendre », sans alternative actuellement) 4 CMPEA (centre médico-psychologique enfants et adolescents) **Vaison la Romaine, Valréas, Isle sur la Sorgue et Chateaurenard** et l'HDJ (hôpital de jour) de **Piolenc**. Cela représente un tiers des CMPEA du territoire (Vaucluse et nord des Bouches du Rhône).

Ces fermetures ont donc été annoncées au 1^{er} septembre 2024 (la date des fermetures ayant été annoncée le 31 mai a semble-elle été repoussée depuis) des CMPEA ainsi que de l'HDJ, Piolenc étant le seul HDJ du nord Vaucluse.

Il a clairement été annoncé par notre direction que les territoires actuellement desservis par les CMPEA qui ferment, deviendraient une zone blanche ! C'est-à-dire sans nouvelle prise en charge ni alternative possible à proximité du domicile ! Tout accueil devrait être renvoyé ou redirigé vers la pédiatrie du Centre Hospitalier d'Avignon ou les pédopsychiatres privés (quasiment inexistant en dehors de l'agglomération d'Avignon où ils sont déjà débordés).

Des fonctionnements alternatifs, sans présence médicale sur place, peuvent exister et ont été proposés par le personnel pour garder un maillage territorial indispensable à la population de votre commune. La direction n'a pas voulu les étudier ! Que deviennent les territoires périphériques, les territoires ruraux abandonnés par certains services publics notamment celui de la santé pour les enfants ?

Aujourd'hui en France, un enfant meurt tous les cinq jours au sein de sa famille et un enfant subit une agression sexuelle toutes les trois minutes (chiffres publiés le 13 juin 2023 sur le site *info.gouv.fr*), sans compter les victimes collatérales de violences intrafamiliales. À cela s'ajoutent évidemment, tous les autres troubles : psychiatriques, autistiques, du comportement...

Le 3 mars 2023, le cabinet de François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, publie une Synthèse du bilan de la feuille de route sur la psychiatrie et santé mentale écrite par le délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, le Pr. Frank Bellivier, avec l'appui des différentes administrations et commissions, dont la commission nationale de la psychiatrie présidée par le Pr. Michel Lejoyeux. Ce document constate une augmentation des troubles chez les enfants et les adolescents. Il préconise, en tenant compte du contexte actuel, le renforcement des dispositifs et le développement de fonctionnements alternatifs comme le demandent les professionnels de terrain.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un public précaire, paupérisé, souvent non véhiculé. Cette population ne se déplace pas et, n'a pas les moyens d'aller se faire soigner dans le privé. Un grand nombre de parents renonceront aux soins pour leurs enfants !

La pénurie médicale actuelle (qui va durer probablement 15 à 20 ans) va engendrer de grands changements dans les modalités de prise en charge, avec parfois de l'inconfort pour les professionnels de santé, mais, les soignants, les paramédicaux, les professionnels de la santé mentale ont toujours montré leur attachement aux valeurs du service public et savent faire preuve d'autonomie et d'adaptation.

Malgré cela, toutes leurs propositions ont été balayées d'un revers de main par la direction du Centre Hospitalier de Montfavet...

Les conséquences de ces fermetures seront immédiates : saturation des autres CMPEA, saturation des urgences, saturation des lits d'hospitalisation en pédiatrie, augmentation des suicides d'adolescents, saturation des services de psychiatrie de l'adolescent, hospitalisations non adaptées dans des services de psychiatrie adulte, augmentation des troubles des enfants en milieu scolaire, surcharge et engorgement de tout le réseau (EDES, ASE, PJJ, CMPP, PMI, IME...). Les conséquences à long terme sont aussi l'augmentation des troubles psychiatriques chez ces futurs adultes.

Monsieur la/le Maire, nous vous alertons pour que vous puissiez maintenir le service public de santé mentale et de psychiatrie au plus près de tous nos concitoyens. Nous vous alertons pour défendre l'offre de soins auprès des plus démunis d'entre nous. Nous vous alertons pour que vous puissiez demander et exiger auprès des tutelles, Préfecture et Agence Régionale de Santé, que le maintien du maillage territorial soit la base de toute évolution de la pédopsychiatrie.

Veillez agréer, **Monsieur la/le Maire**, nos plus respectueuses salutations.

Le syndicat CGT du Centre Hospitalier de Montfavet